



ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
BULLETIN D'INFORMATION DE DÉCEMBRE

Chers parents,

Le temps des Fêtes arrive à grands pas, Nous tenons à vous adresse nos vœux les plus sincères. Cette période est l'occasion de célébrer, de se reposer et de se ressourcer auprès de ceux qui nous sont chers.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre engagement, votre enthousiasme et votre collaboration tout au long de l'année. Vous contribuez tous, à votre façon, à faire de notre école un lieu d'épanouissement et de réussite.

Nous vous souhaitons de belles fêtes, remplies de joie, de paix et de moments inoubliables. Que cette pause vous apporte le bonheur et l'énergie nécessaire pour entamer la nouvelle année avec passion.

Le personnel de l'école se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année!

Bonne lecture,

Nadia Lapointe

directrice par intérim

DATES IMPORTANTES

Lundi 9 décembre :	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert.
Vendredi 20 décembre :	Fin des classes et départ une heure plus tôt soit : 14 h 43
Du 23 décembre au 3 janvier :	Congé des Fêtes
Lundi 6 janvier :	Journée pédagogique; le service de garde est ouvert.

TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ – VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de Noël à tous les élèves une heure avant la fin habituelle des classes. **Le vendredi 20 décembre, l'école se terminera donc à 14 h 43. Le transport sera aussi devancé d'une heure.** Le service de garde assurera la relève jusqu'à 18 h 00 pour les élèves inscrits. Nous vous invitons à prévoir quelqu'un à la maison pour accueillir les enfants transportés par autobus.

SERVICE DE GARDE CLIN D'OEIL

Le **9 décembre** sera envoyée la prochaine facturation, celle-ci sera anticipée pour les deux dernières semaines, afin que le tout soit payé avant la fin décembre 2024. Cela inclura la période du 18 novembre au 6 décembre (14 jours + 1 jour pédagogique si votre enfant y était inscrit) et la période « anticipée » du 9 au 20 décembre (9 jours et 1 jour pédagogique si votre enfant y était inscrit). Merci de prévoir vos ajouts et de réserver le SG d'avance.

Merci de faire votre paiement au plus tard le 20 décembre si vous souhaitez que cela soit sur votre relevé fiscal de 2024. Les ajouts seront facturés au retour des fêtes en janvier, et seront donc facturés en 2025.

Du **4 au 18 décembre 2024**, aura lieu notre traditionnel **Marché de la Garde de Noël** de 16h à 18h, où des élèves vendront l'artisanat fait par le SG et les profits seront versés à Opération Enfant Soleil. Merci de votre participation et félicitations aux artistes!



OBJETS PERDUS

Nous accumulons plusieurs vêtements non identifiés dans le coin des objets perdus près du service de garde. Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil. Les vêtements n'ayant aucun preneur d'ici le congé des Fêtes seront acheminés à un organisme dans le besoin.

PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER!

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Comme mentionné dans le code vestimentaire, durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est **obligatoire** (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier!

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

Source : https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter_safety

AIDE-MÉMOIRE POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE

En résumé l'inscription scolaire

Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, de nouvelles politiques et procédures d'inscription scolaire ont été adoptées afin d'améliorer les services aux élèves. Voici les principaux éléments à retenir pour l'inscription de votre enfant.

Principaux changements

- 1 Paiements mensuels anticipés**
Au primaire, les paiements pour le service de garde et le transport scolaire doivent être effectués avant le début de l'année scolaire. Il faudra, par exemple, payer au mois d'août pour bénéficier des services du mois de septembre.
- Inscription au transport scolaire OU au service de garde**
L'inscription au transport scolaire est maintenant obligatoire et doit être faite en même temps que l'inscription au service de garde. Il n'y a plus de choix entre les deux services.

À réfléchir avant l'inscription

- Il y a des frais de transport scolaire et de garde en plus de la taxe de résidence principale des élèves. Ces frais sont payés par les parents.
- La taxe de garde pour le service de garde est payée par les parents.

De 27 janvier au 7 février 2025
Inscription officielle

- Inscription à l'école
- Inscription au transport scolaire
- Inscription au service de garde
- Inscription au service des élèves

À compter du 8 février 2025
Inscription du 2^e parent

- Nouveaux frais de transport scolaire et de garde
- Inscription au service de garde
- Inscription au service des élèves
- Demande de transport scolaire (pour les élèves de 1^{re} à 6^e année)

Après l'inscription

- Confirmation officielle** (1^{er} vague: 30 juin 2025, 2^e vague: 1^{er} août 2025, 3^e vague: 15 août 2025)
- Dépassement de la capacité d'accueil dans l'école** (Possibilité de départ anticipé: droit au transport scolaire si cela permet d'éviter le transfert administratif d'un élève; Possibilité de transfert administratif: droit au transport scolaire)

Après plusieurs mois de réflexion et de consultation, de nouvelles [politique](#) et [procédure](#) d'organisation scolaire ont été adoptées afin d'améliorer les services aux élèves.

Pour y voir plus clair, consultez le [résumé de l'inscription scolaire](#), qui présente les principaux éléments à retenir pour l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2025-2026, afin de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux **changements** à l'inscription?
- À quoi faut-il réfléchir **avant** l'inscription de votre enfant?
- Que doit-il être fait **durant** la période d'inscription officielle?
- Que se passe-t-il **après** l'inscription?

Le résumé inclut également une mise en situation pour mieux comprendre les changements adoptés à l'inscription scolaire 2025-2026, ainsi que d'autres informations à retenir pour favoriser votre compréhension.

Des formations sur ce sujet seront offertes aux secrétaires de nos établissements le 9 décembre 2024. Pour toute question relative à la prochaine période d'inscription scolaire, **nous vous demandons donc de les contacter uniquement après cette date.** Merci!

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – SESSION HIVER 2025

Les quatre écoles secondaires du CSSRS proposent aux élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire de commencer l'année 2025 en force grâce à des activités parascolaires captivantes!

Pour en savoir plus sur les activités de l'hiver 2025, ainsi que sur les dates limites pour l'inscription, consultez la page <https://cssrs.gouv.qc.ca/activitesprimaire>



GALA DES BRAVOS



La 24^e édition du Gala des Bravos aura lieu le dimanche 2 février prochain, à 13 h 30, au centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Animé par Eric Gauthier, cet événement familial soulignera les réussites de 93 élèves du CSSRS.

Sous le thème *Carpe Diem*, le Gala des Bravos promet, une fois de plus, d'être touchant, inspirant et spectaculaire. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets gratuitement au centre culturel, le jour de l'événement.

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL



Balado : Si c'est gratuit, je suis le produit

Nos données, comme notre âge ou notre géolocalisation, peuvent permettre de personnaliser notre expérience en ligne, mais aussi de nous cibler pour nous faire parvenir des publicités. Simon Du Perron, avocat en cybersécurité, et Geneviève Lajeunesse de Lab2038 vous informent sur vos droits.

Pour écouter le balado de l'émission Empreinte numérique de Télé-Québec : <https://enclasse.telequebec.tv/balado/Si-cest-gratuit-je-suis-le-produit/22035>

RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO-ALERTE

L'hiver est à nos portes, voici un rappel de la procédure d'Info-alerte.

Mode veille : Chaque jour, le CSSRS reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire.



Avis d'ouverture ou de suspension des cours : Afin de permettre à la Direction générale de prendre une décision éclairée et rapide concernant la suspension des cours et du transport scolaire, le CSSRS collecte les données dès 5 h le matin, en coordination avec plusieurs intervenants. La décision tient compte autant des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied.

👉 Pour tous les détails de cette procédure : <https://bit.ly/3AsGasH>

RETOUR EN JANVIER

Le service de garde sera **ouvert le 6 janvier 2025** pour les élèves inscrits. Sinon, on retrouve vos enfants dès le 7 janvier 2025. Nous serons le jour 7.

Joyeux temps des Fêtes!

